

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	8^{eme}
Nom de site	Hôtel Marignan	Numéro	T15129
Adresse du site	12, rue de Marignan	Hauteur	R+6 (33m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	Free est présent (120/210/340°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/11/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/02/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	29/04/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0,120 et 240°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2 et 10°</i>
Estimation	0 <4V/m - 120° <5V/m-240° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>R+6 Az 240°</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes pentabandes existantes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.		
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	31.61m (Az 0°) / 29.56m (Az 120°) / 30.21m (Az 240°)		

Date :	Conformité du dossier		
---------------	------------------------------	--	--

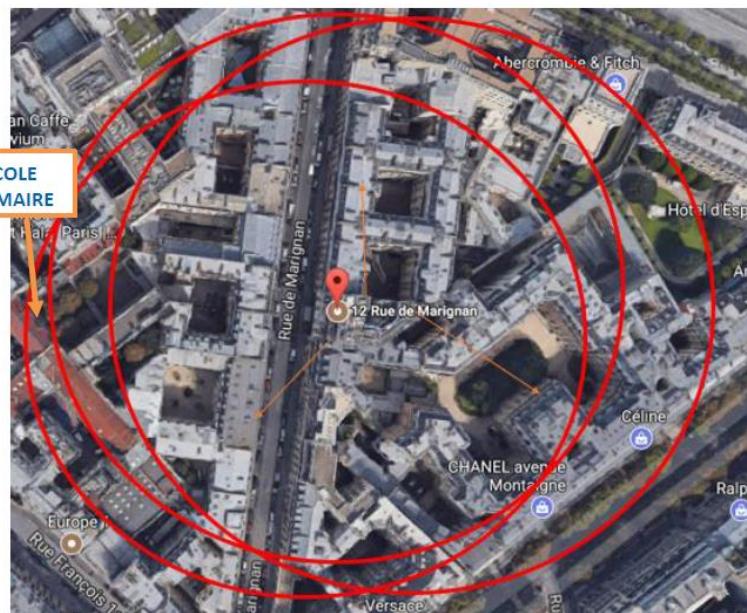
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE PRIMAIRE	8 rue Robert Estienne 75008 Paris	R+0	non	100m	<1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



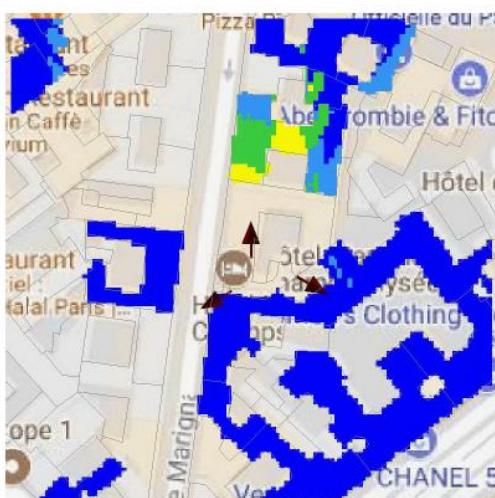
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



b. Azimut 120°

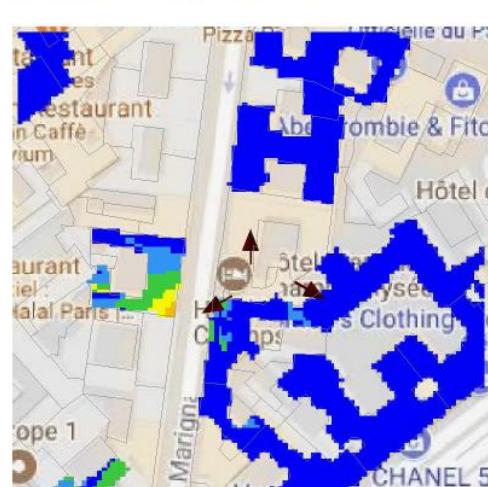
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	25,5 m	28,5 m	25,5 m

Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : pas de modification visible

Etat projeté : pas de modification visible



Vue des Azimuts

Azimut 0 ° :



Azimut 120 ° :



Azimut 240 ° :

